

1.5 PROTESTANT OU CATHOLIQUE ?

La question est posée : depuis que le seigneur de Mimet fut capturé par Ampus, lieutenant d'Épernon, ligueur, c'est-à-dire catholique ultra, durant les guerres de Religion. Ce que fit Épernon de Jean d'Estienne de Chaussegros, il l'amena en Aix où ce dernier fut pendu sur la Place des Prêcheurs : traitement infâmant pour un noble ; mais, Épernon n'avait de noble que le qualificatif.



En fait, pour beaucoup, si des ligueurs attaquaient, en 1589, une forteresse ou un village, ce ne pouvait être que parce qu'elle était tenue par des protestants ! Si l'on se réfère à la rubrique "*Jean d'Estienne de Chaussegros*" on verra que la vérité est autre. Jean avait choisi de se ranger derrière Henri de Navarre, le futur Henri IV qui dit un jour, "*Paris vaut bien une messe*", c'est dire que si Henri fut protestant, il était d'abord un homme d'État : il se convertit pour devenir Roi de France, mais ceci ne calma nullement Épernon. Si celui-ci commanda à d'Ampus d'attaquer Mimet, c'était non zèle religieux mais pour assouvir une vengeance et éliminer un partisan du roi qu'il ne voulait pas : il ne servait que des intérêts personnels. Mais, de là est née l'affirmation que les seigneurs de Mimet furent protestants.

Ce qui, en soi, n'aurait rien d'anormal. Mais, si l'on examine les rapports de ces seigneurs successifs avec Notre-Dame-des-Anges, on constatera que l'appartenance du château à la Réforme est illusoire.

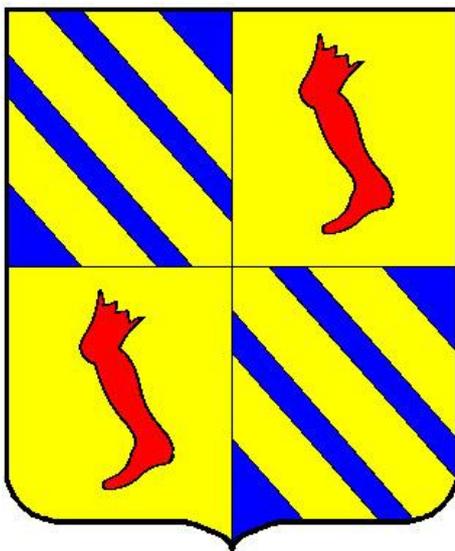
Le 22 mars 1526, Marc Foyssard de Chaussegros établit un nouveau bail avec la Confrérie des luminaires de Notre-Dame-des-Anges qui gère le temporel des ermites. Il est écrit "*pour le prix de duorum pagellorum, reçus comptant, et au cens annuel d'un patat payable aux Kallendes*" : il s'agit de

deux poissons de mer pour 80 kilos de marchandises, de pagels, poisson qu'on trouve en Méditerranée et qui a des dents pointues. On est en carême, le mois de mars. Et les protestants ne font pas le carême ! Quant au patat, c'est une monnaie symbolique.

De plus, ce même Marc, seigneur de Mimet, avait élaboré, devant notaire, en 1523, le 7 juillet, une convention où lui, Marc, donne de l'argent au chapitre d'Aix. Il le faisait car les Aixois lui avaient livré des censures sur des terres qu'ils possédaient à Mimet : la cense est un droit que percevaient chaque année les maîtres sur les terres roturières.

En échange de ce tour de passe-passe qui déchargeait les religieux de la perception de cet impôt, ceux-ci recevaient au moins une partie de son revenu.

Le reste obligeait le seigneur Marc à réaliser les travaux indispensables pour l'église de Mimet. Ce qui fut fait avec, en plus, la construction du presbytère de l'époque, entre 1525 et 1526. Entretien, réparations de l'église plus création d'un presbytère important (260m²), cela ne paraît pas être le souci principal d'un seigneur protestant !



Estienne de Chaussegros de Lioux

Le 9 mai 1604, avec Peiresc comme témoin, signature d'un bail entre les seigneurs de Mimet et les ermites camaldules venus de Toscane ; contrat entre les représentants des ermites et les frères Chaussegros, Cosme d'Estienne et Jean d'Estienne. Ce dernier reçoit 54 sous, plus "*un livre de prières ou d'heures et un chapelet qui servira de redevance*" : les protestants ont la Bible et des livres de psaumes, et pas de chapelet ! Cosme reçoit 110 livres tournois, payées par Peiresc.

La forteresse aurait été prise le 22 août 1589 parce qu'elle était peuplée de protestants ! Quinze années plus tard, dans la même famille, que sont-ils devenus ?

Le 17 mars 1618, quatorze ans plus tard, Esprit d'Estienne renouvela en faveur des ermites, cette fois des franciscains, le bail de 1604, "*sous réserve du droit de sépulture dans leur église et à la condition qu'ils diraient des prières pour lui et les siens*". Qu'un protestant souhaite être enterré chez des religieux catholiques et que ceux-ci prient pour lui et sa famille est étonnant !

En 1625, le 1^{er} mars, les moines achètent des terrains au seigneur de Mimet, celui-ci, dans le contrat, "*se réserve une chambre pour lui ou pour ses officiers (...) ses armoiries doivent être placées sur le frontispice des portes de l'église.*"

De plus, le culte marial n'est pas de mise chez les protestants et celui-ci s'affirme toujours plus à Notre-Dame-des-Anges. On cite, vers 1632, "*une image en argent de la Sainte Vierge d'un pan et demi de haut avec son piédestal en ébène.*" À Mimet, l'église est dédiée à Notre-Dame de la Nativité, c'est-à-dire à la Vierge, jusqu'au XVI^e siècle : c'était l'église où les seigneurs venaient prier !

S'il y eut des protestants à Mimet, ils furent plus que discrets...